

ANNEXE I

(*article 1*)

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES TRAVAUX ET DE LA DÉPENSE

CHAPITRE I

PROGRAMME DE RÉFECTION PARTIELLE OU MAJEURE DE CERTAINES PROPRIÉTÉS DE LA VILLE

1. La réfection des bâtiments prévue par ce règlement est constituée principalement des éléments suivants :

- 1° l'architecture;
- 2° l'économie d'énergie;
- 3° la mécanique et l'électricité;
- 4° les toitures;
- 5° les éléments structuraux;
- 6° les projets spéciaux;
- 7° la réfection de ponts, viaducs et murs de soutènement;
- 8° la réfection du réseau d'éclairage de rues;
- 9° la réfection du réseau de signaux lumineux;
- 10° la réfection des équipements urbains extérieurs.

CHAPITRE II

ARCHITECTURE

2. Travaux pour la réfection de différents locaux qui consistent en :

1° remplacement de la céramique des vestiaires de la piscine Lucien-Borne, située au 100, chemin Sainte-Foy, Québec, sur une superficie approximative de 500 mètres carrés :

60 000 \$

2° première phase du remplacement de la céramique de la plage de la piscine du centre Michel-Labadie, au 3705, boulevard Chauveau, Québec :	60 000 \$
3° remplacement de deux (2) portes et de treize (13) fenêtres à l'atelier municipal du 52, rue Marie-de-l'Incarnation, Québec :	25 000 \$
4° travaux d'enlèvement et de remplacement des matériaux à base d'amiante dans divers bâtiments municipaux :	25 000 \$
5° mise aux normes des issues de secours de l'aréna Duberger situé au 3050, boulevard Central, Québec :	50 000 \$
6° remplacement des portes du corridor d'accès de l'Arpidrome, situé au 750, place Sorbonne, Charlesbourg et ajout de nouvelles portes pour créer un vestibule :	26 000 \$
7° remplacement de trois (3) portes et huit (8) fenêtres au chalet Savio, situé au 95, rue Savio, Beauport :	22 000 \$
8° mise à jour des fiches techniques des bâtiments à l'arrondissement 5 :	10 000 \$
9° corrections du pare-vapeur et de la maçonnerie de l'enveloppe de l'ancien hôtel de ville de Beauport situé au 10, rue de l'Hôtel de Ville, Beauport :	30 000 \$
10° scellement de la dalle de béton du bloc « B » du garage des travaux publics de l'arrondissement 5, situé au 415, boulevard Raymond, Beauport :	25 000 \$
11° réfection de la toiture, des accès et de la ventilation de l'entrepôt à sel de l'arrondissement 5 situé au 415, boulevard Raymond, Beauport :	50 000 \$
12° remplacement du couvre plancher, sur 400 mètres carrés environ, et insonorisation de la salle du centre Monseigneur-Laval, 2, rue du Fargy, Beauport, à l'aide de matériaux absorbant le son :	50 000 \$
13° installation d'un plafond suspendu au centre Alexis-Bérubé, situé au 2175, avenue St-Clément, Beauport, sur une superficie d'environ 500 mètres carrés :	28 000 \$

14° travaux d'architecture, scellement des fenêtres et isolation à l'usine de traitement d'eau de Québec, située au 115, boulevard de la Rivière, Loretteville :	50 000 \$
15° réfection du trottoir sous la marquise de la bibliothèque Chrystine-Brouillet, située au 264, rue Racine, Loretteville :	14 000 \$
16° réfection de la maçonnerie et de la cheminée, installation d'un drain agricole et réparation des fissures du solage du Centre de loisirs Pie XII, situé au 909, boulevard Pie XII, Sainte-Foy :	50 000 \$
17° interventions en architecture dans divers bâtiments municipaux de :	
a) l'arrondissement 1 :	20 000 \$
b) l'arrondissement 2 :	14 000 \$
c) l'arrondissement 3 :	15 000 \$
d) l'arrondissement 5 :	15 000 \$
e) l'arrondissement 6 :	18 000 \$
18° Personnel d'appoint (technicien en architecture et/ou gestionnaire de projets) :	<u>50 000 \$</u>
TOTAL DU VOLET ARCHITECTURE :	707 000 \$

CHAPITRE III

PROGRAMME D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

3. Divers travaux sont nécessaires pour souscrire au programme d'économie d'énergie. Il s'agit de :

1° installation d'un système de chauffage auxiliaire au centre communautaire Monseigneur-Bouffard, 680, rue Sainte-Thérèse, Québec, à l'aide de thermopompes géothermiques :	80 000 \$
2° remplacement des fixtures d'éclairage de la patinoire de l'aréna de Vanier, situé au 220, avenue Chanoine-Côté, Vanier :	20 000 \$

3° inspection des bâtiments municipaux et élaboration d'un plan directeur d'économie d'énergie pour les propriétés des diverses villes fusionnées :	60 000 \$
4° installation d'appareils d'éclairage et de composantes du système de chauffage pour abaisser le montant de la facture énergétique de la bibliothèque de l'arrondissement 2, située au 320, rue Chabot, Vanier :	50 000 \$
5° implantation de sondes et de divers contrôles pour optimiser le rendement des systèmes de chauffage, d'éclairage et de climatisation des bâtiments municipaux :	50 000 \$
6° divers projets d'économie d'énergie visant à diminuer la facture énergétique des immeubles de la Ville, tels que l'éclairage performant, les systèmes de chauffage à haute efficacité et les moteurs électriques à haut rendement :	25 000 \$
7° personnel d'appoint (technicien en mécanique et électricité)	<u>25 000 \$</u>
TOTAL DU VOLET ÉCONOMIE D'ÉNERGIE :	310 000 \$

CHAPITRE IV

MÉCANIQUE ET ÉLECTRICITÉ

4. Programme de réparation partielle ou totale des systèmes mécaniques et électriques de diverses propriétés de la Ville. Il s'agit de :

1° programme annuel de restauration de fournaies :	
<i>a)</i> arrondissement 1	10 000 \$
<i>b)</i> arrondissement 6	10 000 \$
2° isolation mécanique de la tuyauterie de divers bâtiments :	
<i>a)</i> arrondissement 1	5 000 \$
<i>b)</i> arrondissement 2	5 000 \$
<i>c)</i> arrondissement 6	7 000 \$

3° implantation de systèmes de contrôle des systèmes de mécanique du bâtiment :	
a) arrondissement 1 :	5 000 \$
b) arrondissement 2 :	15 000 \$
4° modification du système d'éclairage du gymnase du centre Monseigneur-Bouffard , situé au 680, rue Sainte-Thérèse, Québec :	20 000 \$
5° modification du système d'éclairage de l'aréna de l'Arpidrome, situé au 750, place Sorbonne, Charlesbourg :	30 000 \$
6° modification du système d'éclairage intérieur du Moulin des Jésuites, 7960, boulevard Henri-Bourassa, Charlesbourg :	10 000 \$
7° installation de sondes de détection de fuites dans les réservoirs à carburant du garage des Travaux publics de l'arrondissement 5, situé au 415, boulevard Raymond, Beauport :	20 000 \$
8° installation d'un système de ventilation dans les bureaux du garage des Travaux publics de l'arrondissement 5 situé au 415, boulevard Raymond, Beauport	15 000 \$
9° installation d'un système de télésurveillance pour les chalets des parcs de l'arrondissement 8	25 000 \$
10° réfection des composantes mécaniques de l'ascenseur du Faubourg situé dans le quartier Saint-Roch à Québec :	25 000 \$
11° achat d'une génératrice pour alimenter les bureaux administratifs de l'arrondissement 7, situés dans l'ancien hôtel de ville de Loretteville au 305, rue Racine, Loretteville :	30 000 \$
12° Acquisition d'un poste de transformation pour groupe électrogène mobile :	15 000 \$
13° Honoraires professionnels en mécanique du bâtiment et en électricité pour différents projets dans les bâtiments municipaux :	50 000 \$
14° personnel d'appoint (technicien en mécanique et électricité et/ou gestionnaire de projets) :	<u>46 000 \$</u>
TOTAL DU VOLET MÉCANIQUE ET ÉLECTRICITÉ :	343 000 \$

CHAPITRE V

TOITURES

5. Programme de réfection partielle ou totale des toitures de certaines propriétés de la Ville. Il s'agit de :

1° toiture du centre Charles-Auguste-Savard, situé au 2155, boulevard Bastien, Québec :	138 000 \$
2° toiture du garage des Travaux publics de Charlesbourg, situé au 7505, 1 ^{re} Avenue, Charlesbourg :	80 000 \$
3° toiture du centre Deblois, situé au 2130, avenue de l'Escale, Beauport :	60 000 \$
4° toiture de l'entrepôt du centre Marcel-Bédard au 655, boulevard des Chutes, Beauport :	70 000 \$
5° toiture du garage municipal de Val-Bélair, situé au 1109, avenue de l'Église Nord, Val-Bélair :	140 000 \$
6° toitures et membranes de divers bâtiments et chambres de vannes :	44 000 \$
7° programme annuel de réfection de toitures de divers bâtiments municipaux :	50 000 \$
8° honoraires et personnel d'appoint (technicien en génie civil et/ou gestionnaire de projets) :	<u>47 000 \$</u>
TOTAL DU VOLET TOITURES :	629 000 \$

CHAPITRE VI

ÉLÉMENTS STRUCTURAUX

6. Programme d'inspection et de réfection des éléments structuraux des propriétés de la Ville. Il s'agit de :

1° réfection des membranes dans les aires de circulation et les aires de stationnement du stationnement souterrain de l'hôtel de ville de Québec, situé au 2, rue des Jardins, Québec. :

a) réfection locale des dalles de béton :	25 000 \$
---	-----------

b) application d'une membrane liquide :	80 000 \$
2° démolition de certains bâtiments municipaux abandonnés ou vétustes :	25 000 \$
3° renforcement des poutres de soutènement du Moulin des Jésuites, 7960, boulevard Henri-Bourassa, Charlesbourg :	10 000 \$
4° programme d'évaluation du comportement de bâtiments anciens lors de séismes :	10 000 \$
5° inspection et expertises sur divers bâtiments :	
a) arrondissement 1 :	15 000 \$
b) arrondissement 2 :	10 000 \$
c) arrondissement 6 :	10 000 \$
6° interventions diverses sur les bâtiments municipaux :	
a) arrondissement 1 :	10 000 \$
b) arrondissement 2 :	5 000 \$
c) arrondissement 3 :	10 000 \$
d) arrondissement 5 :	10 000 \$
e) arrondissement 7 :	10 000 \$
f) arrondissement 8 :	10 000 \$
7° personnel d'appoint (technicien en génie civil et/ou gestionnaire de projets) :	<u>30 000 \$</u>
TOTAL DU VOLET ÉLÉMENTS STRUCTURAUX :	270 000 \$

CHAPITRE VII

PROJETS SPÉCIAUX

7. Interventions majeures sur des bâtiments déficients ou désuets.
Ces travaux consistent en :

1° implantation d'un système d'alarme anti-intrusion aux bâtiments de l'arrondissement 3, secteur Sillery :	40 000 \$
2° réfection du garage de l'arrondissement 7, situé au 32, rue Martel, Loretteville, en ce qui concerne la structure, la mécanique, l'électricité et le réaménagement des locaux :	175 000 \$
3° installation de panneaux d'exposition à la bibliothèque Marie-Victorin, située au 1635, rue Notre-Dame, L'Ancienne-Lorette, et réorganisation de la section informatique :	25 000 \$
4° remplacement de panneaux d'exposition à la Maison de la Culture, située au sous-sol de la bibliothèque Marie-Victorin, au 1635, rue Notre-Dame, L'Ancienne-Lorette :	10 000 \$
5° installation de bandes amovibles et agrandissement du local du Club de patinage artistique à l'Amphiglance, situé au 1300, rue de l'Amphiglance, L'Ancienne-Lorette :	15 000 \$
6° personnel d'appoint (technicien en génie civil et/ou gestionnaire de projets) :	<u>15 000 \$</u>
TOTAL DU VOLET PROJETS SPÉCIAUX :	280 000 \$

CHAPITRE VIII

RÉFECTION DE PONTS, VIADUCS ET MURS DE SOUTÈNEMENT

8. Programme d'inspection et de réfection partielle ou majeure des ponts, viaducs, passerelles et murs de soutènement appartenant à la Ville. Il s'agit de :

1° programme de réfection des voûtes de béton du réseau de distribution de l'eau potable :	80 000 \$
2° programme de réfection de murs de soutènement :	50 000 \$
3° protection d'un joint au pont Saint-Félix à Cap-Rouge :	40 000 \$
4° programme de réfection des ponts et viaducs au niveau des culées, poutres, dalles, trottoirs, garde-corps, membranes et joints de dilatation :	
a) arrondissement 1 :	15 000 \$

b) arrondissement 3 :	50 000 \$
c) arrondissement 4 :	20 000 \$
d) arrondissement 6 :	15 000 \$
e) arrondissement 7 :	10 000 \$
5° réfection partielle du pont du rang Saint-Denis au-dessus de la rivière du Cap-Rouge, à Sainte-Foy :	91 000 \$
6° personnel d'appoint (technicien en génie civil et/ou gestionnaire de projets) :	<u>25 000 \$</u>
TOTAL DU VOLET RÉFECTION DE PONTS, VIADUCS ET MURS DE SOUTÈNEMENT :	396 000 \$

CHAPITRE IX

RÉFECTION DU RÉSEAU D'ÉCLAIRAGE DE RUES

9. Programme de réfection et d'amélioration du réseau d'éclairage de rues, incluant la pose de conduits souterrains et la relocalisation de réseaux dans l'arrondissement 1 :
Les travaux consistent en :

1° déplacement de poteaux d'éclairage pour permettre le réaménagement d'emprises publiques :	10 000 \$
2° travaux de remplacement des fûts et/ou potences des lampadaires à divers endroits du réseau municipal d'éclairage de rues :	10 000 \$
3° réfection et/ou remplacement de poteaux d'éclairage de rues rendus désuets ou dangereux :	60 000 \$
4° intégration du réseau d'éclairage de rues au réseau corporatif :	30 000 \$

10. Programme de réfection et d'amélioration du réseau d'éclairage de rues, incluant la pose de conduits souterrains et la relocalisation de réseaux dans l'arrondissement 2. Les travaux consistent en :

1° déplacement de poteau d'éclairage pour permettre le réaménagement d'emprises publiques :	10 000 \$
---	-----------

2° travaux de remplacement des fûts et/ou potences des lampadaires à divers endroits du réseau municipal d'éclairage de rues : 10 000 \$

3° réfection et/ou remplacement de poteaux d'éclairage de rues rendus désuets ou dangereux : 40 000 \$

4° programme de remplacement des bases de béton des lampadaires dans Lebourgneuf : 75 000 \$

11.Programme de réfection et d'amélioration du réseau d'éclairage de rues, incluant la pose de conduits souterrains et la relocalisation de réseaux dans l'arrondissement 3. Les travaux consistent en :

1° déplacement de poteau d'éclairage pour permettre le réaménagement d'emprises publiques : 25 000 \$

2° travaux de remplacement des fûts et/ou potences des lampadaires à divers endroits du réseau municipal d'éclairage de rues : 25 000 \$

12.Programme de réfection et d'amélioration du réseau d'éclairage de rues, incluant la pose de conduits souterrains et la relocalisation de réseaux dans l'arrondissement 4 : Les travaux consistent en :

1° déplacement de poteau d'éclairage pour permettre le réaménagement d'emprises publiques : 50 000 \$

2° travaux de remplacement des fûts et/ou potences des lampadaires à divers endroits du réseau municipal d'éclairage de rues : 50 000 \$

3° réfection et/ou remplacement de poteaux d'éclairage de rues rendus désuets ou dangereux : 100 000 \$

13.Programme de réfection et d'amélioration du réseau d'éclairage de rues, incluant la pose de conduits souterrains et la relocalisation de réseaux dans l'arrondissement 6. Les travaux consistent en :

1° déplacement de poteau d'éclairage pour permettre le réaménagement d'emprises publiques : 10 000 \$

2° travaux de remplacement des fûts et/ou potences des lampadaires à divers endroits du réseau municipal d'éclairage de rues : 30 000 \$

3° réfection et/ou remplacement de poteaux d'éclairage de rues rendus désuets ou dangereux : 40 000 \$

14.Programme de réfection et d'amélioration du réseau d'éclairage de rues, incluant la pose de conduits souterrains et la relocalisation de réseaux dans l'arrondissement 7. Les travaux consistent en :

1° déplacement de poteau d'éclairage pour permettre le réaménagement d'emprises publiques : 10 000 \$

2° travaux de remplacement des fûts et/ou potences des lampadaires à divers endroits du réseau municipal d'éclairage de rues : 15 000 \$

15.Programme de réfection et d'amélioration du réseau d'éclairage de rues, incluant la pose de conduits souterrains et la relocalisation de réseaux dans l'arrondissement 8. Les travaux consistent en :

1° déplacement de poteau d'éclairage pour permettre le réaménagement d'emprises publiques : 15 000 \$

2° travaux de remplacement des fûts et/ou potences des lampadaires à divers endroits du réseau municipal d'éclairage de rues : 15 000 \$

3° réfection complète et amélioration de l'éclairage dans diverses rues : 200 000 \$

TOTAL DU VOLET ÉCLAIRAGE DE RUES : 830 000 \$

CHAPITRE X

RÉFECTION DU RÉSEAU DE SIGNAUX LUMINEUX

16.Programme de réfection, de modernisation et de déplacement de réseaux de signaux lumineux et d'équipements connexes dans l'arrondissement 1. Les travaux consistent en :

1° remplacement de contrôleurs de signaux lumineux ayant atteint un état de désuétude ne permettant plus d'être réparés en cas de dysfonctionnement : 15 000 \$

2° remplacement de coffrets d'acier des feux clignotants de déneigement par de nouveaux coffrets en polymère à divers endroits du réseau : 15 000 \$

17.Programme de réfection, de modernisation et de déplacement des réseaux de signaux lumineux et d'équipements connexes dans l'arrondissement 2. Les travaux consistent en :

1° remplacement de contrôleurs de signaux lumineux ayant atteint un état de désuétude ne permettant plus d'être réparés en cas de dysfonctionnement : 15 000 \$

18.Programme de réfection, de modernisation et de déplacement des réseaux de signaux lumineux et d'équipements connexes dans l'arrondissement 3. Les travaux consistent en :

1° modernisation d'équipements rendus désuets en remplaçant les fûts, les potences et les têtes de signaux lumineux : 70 000 \$

19.Programme de réfection, de modernisation et de déplacement des réseaux de signaux lumineux et d'équipements connexes dans l'arrondissement 4. Les travaux consistent en :

1° remplacement de contrôleurs de signaux lumineux ayant atteint un état de désuétude ne permettant plus d'être réparés en cas de dysfonctionnement : 75 000 \$

20.Programme de réfection, de modernisation et de déplacement des réseaux de signaux lumineux et d'équipements connexes dans l'arrondissement 5. Les travaux consistent en :

1° modernisation d'équipements rendus désuets en remplaçant les fûts, les potences et les têtes de signaux lumineux : 100 000 \$

21.Programme de réfection, de modernisation et de déplacement des réseaux de signaux lumineux et d'équipements connexes dans l'arrondissement 6. Les travaux consistent en :

1° remplacement de contrôleurs de signaux lumineux ayant atteint un état de désuétude ne permettant plus d'être réparés en cas de dysfonctionnement : 10 000 \$

2° remplacement de coffrets d'acier des feux clignotants de déneigement par de nouveaux coffrets en polymère à divers endroits du réseau : 10 000 \$

22.Programme de réfection, de modernisation et de déplacement des réseaux de signaux lumineux et d'équipements connexes dans l'arrondissement 8. Les travaux consistent en :

1° modernisation d'équipements rendus désuets en remplaçant les fûts, les potences et les têtes de signaux lumineux : 20 000 \$

TOTAL DU VOLET SIGNAUX LUMINEUX : 330 000 \$

CHAPITRE XI

RÉFECTION DES ÉQUIPEMENTS URBAINS EXTÉRIEURS

23.Programme de réfection partielle ou majeure des escaliers, monuments, clôtures, poteaux et systèmes d'éclairage des parcs dans l'arrondissement 1. Les travaux consistent en :

1° réfection des bassins des piscines et des pataugeoires : 10 000 \$

2° réparation des piliers de béton de l'escalier des Glacis, situé dans le Vieux-Québec : 20 000 \$

3° restauration des monuments : 20 000 \$

4° restauration de l'éclairage de parcs et de places publiques : 10 000 \$

24.Programme de réfection partielle ou majeure des escaliers, monuments, clôtures, poteaux et systèmes d'éclairage des parcs dans l'arrondissement 2. Les travaux consistent en :

1° réfection des bassins des piscines et des pataugeoires : 16 000 \$

2° restauration de l'éclairage de parcs et de places publiques : 16 000 \$

3° réfection de clôtures : 8 000 \$

4° interventions sur divers équipements urbains extérieurs : 12 000 \$

25.Programme de réfection partielle ou majeure des escaliers, monuments, clôtures, poteaux et systèmes d'éclairage des parcs dans l'arrondissement 3. Les travaux consistent en :

1° réfection du bassin de la piscine Gérard-Guay, située au 1930, rue Sheppard, Sillery : 20 000 \$

26.Programme de réfection partielle ou majeure des escaliers, monuments, clôtures, poteaux et systèmes d'éclairage des parcs dans l'arrondissement 4. Les travaux consistent en :

1° réfection de clôtures :	10 000 \$
2° installation de nouvelles clôtures :	20 000 \$
3° installation de tables à pique-nique dans les parcs :	15 000 \$
4° installation de filets arrêt-balles aux terrains de sport :	25 000 \$
5° interventions sur divers équipements urbains extérieurs :	10 000 \$

27.Programme de réfection partielle ou majeure des escaliers, monuments, clôtures, poteaux et systèmes d'éclairage des parcs dans l'arrondissement 5. Les travaux consistent en :

1° réfection des bassins des piscines et des patageoires :	20 000 \$
--	-----------

28.Programme de réfection partielle ou majeure des escaliers, monuments, clôtures, poteaux et systèmes d'éclairage des parcs dans l'arrondissement 6. Les travaux consistent en :

1° réfection des bassins des piscines et des patageoires :	8 000 \$
2° restauration de l'éclairage des parcs et des places publiques :	8 000 \$
3° interventions sur divers équipements urbains extérieurs :	4 000 \$

29.Programme de réfection partielle ou majeure des escaliers, monuments, clôtures, poteaux et systèmes d'éclairage des parcs dans l'arrondissement 7. Les travaux consistent en :

1° réfection des bassins des piscines et des patageoires :	10 000 \$
2° interventions sur divers équipements urbains extérieurs :	<u>10 000 \$</u>

TOTAL DU VOLET ÉQUIPEMENTS URBAINS EXTÉRIEURS : 272 000 \$

GRAND TOTAL DE L'ANNEXE 1 : 4 367 000 \$

Annexe préparée le 28 juin 2002 par :

Gilles Hamel, ing.